

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

PUBLIC	Nouveaux membres du Comité social et économique Actuels élus CE/CHSCT en vue de la mise en place du Comité social et économique
DUREE	21 heures sur 3 jours
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Comprendre les évolutions juridiques liées aux ordonnances Macron ☒ Connaître les attributions du Comité social et économique ☒ Identifier les moyens et assurer le fonctionnement du Comité social et économique ☒ Maitriser le rôle économique du CSE ☒ Connaître le cadre législatif en matière de santé et sécurité au travail et les missions du CSE
METHODE PEDAGOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Exposés théoriques ☒ Cas pratiques ☒ Conseils personnalisés
ANIMATION	Formateur Consultant
EVALUATION	Attestation de formation

Programme :

1. CSE : Nouvelle instance et rappel sur la mise en place

Cadre légal
Juridictions compétentes
Fusion des instances

2. Le fonctionnement du CSE

Des règles spécifiques selon l'effectif de l'entreprise et/ou de l'établissement

Composition de l'instance : président, titulaires, règles de remplacement des titulaires, secrétaire, trésorier, intervention de personnes qualifiées

Les réunions : ordinaires, extraordinaires ; l'ordre du jour, la convocation, le PV

Le règlement intérieur

Les commissions

Quiz sur le fonctionnement du CSE

3. Les attributions du CSE

Les attributions économiques et professionnelles
Les informations, la BDES
Les consultations récurrentes
Les consultations occasionnelles
Le recours aux experts
Le processus de consultation, les délais, les avis
La santé, la sécurité, les conditions de travail
La prévention et le pouvoir de proposition
Les consultations sur la santé au travail
L'analyse des risques professionnels
Les enquêtes et inspections
Le droit d'alerte : en cas d'atteintes aux droits des personnes, en cas de DGI, en matière économique et sociale
Les activités sociales et culturelles : définition, étendue, rôle social du CSE

4. Les moyens et obligations du CSE et de ses membres

Moyens humains : le cas particulier des représentants de proximité ; le statut des élus et leurs droits aux formations ;

prise des heures de délégation (annualisation et mutualisation), répartition titulaires/suppléants ; les votes et les délibérations ; les salariés du CSE ; la représentation du CSE dans les organes de décision des sociétés

La mise en place

Moyens organisationnels : local, affichage, réunions préparatoires

La mise en place

Moyens juridiques : la personnalité juridique du CSE et ses conséquences
Les obligations liées au CSE et à l'exercice du mandat
Discrétion et secret professionnel
Responsabilité du CSE et des membres ; la question des assurances
Les obligations sociales : l'URSSAF

Moyens financiers : les budgets, leur calcul et leur utilisation et les possibilités de transfert du BF vers le budget des ASC ; le transfert du patrimoine CE/DUP-CSE (dernière décision du CE ou de la DUP et première décision du CSE)

Gestion des budgets du CSE

Les Attributions relatives à la santé sécurité et conditions de travail

Les différentes attributions en prévention
Rôle de chacun PDT, secrétaire
Réunions : périodicité
Ordre du jour et PV
Avis et recommandation au CSE
Formation des membres
Droit alerte
Intervention des entreprises extérieures
Démarche EvRP
Le DUERP
Analyse des accidents : arbre des causes
Risques psychosociaux
Visite du site / observation et analyse

5. Le CSE et la négociation

La négociation avec le CSE en l'absence de DS

L'intégration des DS dans le CSE : le conseil d'entreprise pour négocier directement.

Anticiper le renouvellement du CSE .